

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD 780 – P.R. 6+843 à 10+587 et 15+862 à 16+529

Renouvellement de la couche de roulement

Communes de LE HEZO, SAINT-ARMEI et SARZEAU

Septembre / Octobre 2022



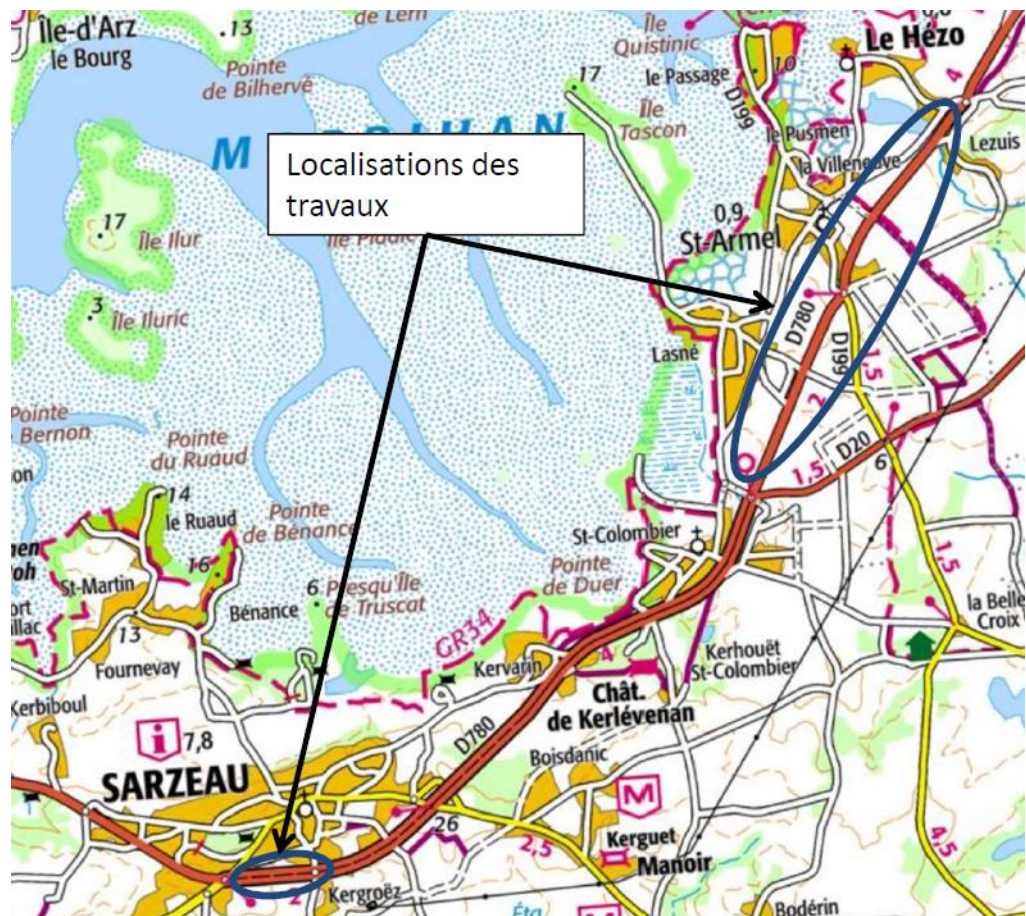
Objet de l'opération

DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale sud-est

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2022, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement de la chaussée de la RD 780 sur le territoire des communes de Le Hézo, Saint-ArmeI et Sarzeau.

Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement (DRA/ATDSE)

Montant de l'opération : 620 000 € TTC

L'ensemble des travaux sera réalisé par l'entreprise COLAS.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Organisation des travaux

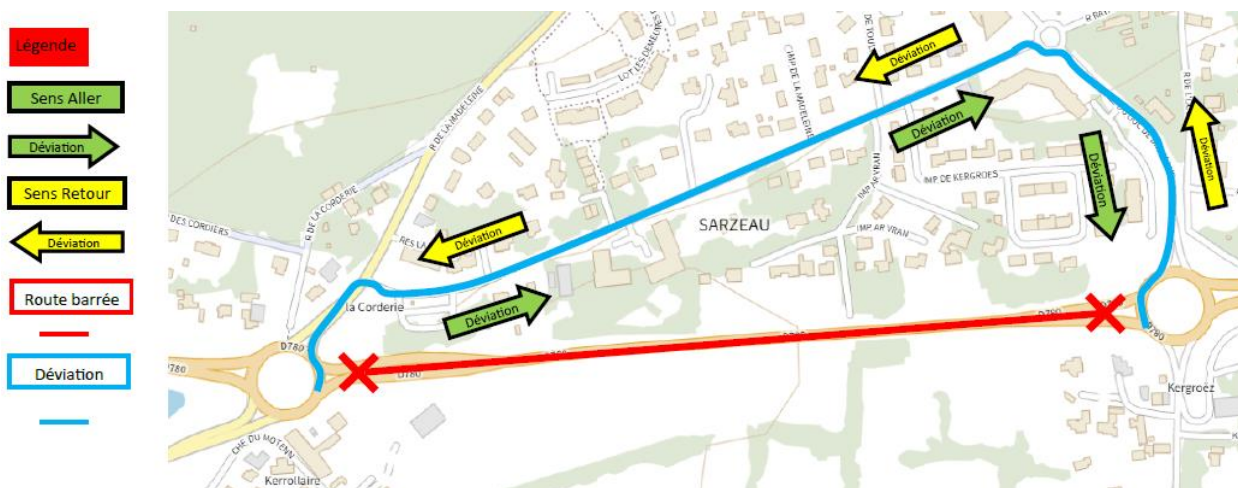
Les travaux sont programmés hors circulation en deux phases distinctes suivant les modalités suivantes :

- **Phase 1 :** section entre les giratoires de Kergroës et Kerrollaire à Sarzeau réalisée de jour sous déviation **maintenue également la nuit**, du 12 au 16 septembre.
- **Phase 2 :** sections entre les giratoires de Kermarch au Hézo et celui de Saint-Colombier réalisées de nuit entre 20h00 et 6h00 du 19 septembre au 7 octobre. **Au-delà de cette plage horaire, chaque jour ainsi que les week-ends la circulation est rétablie.**

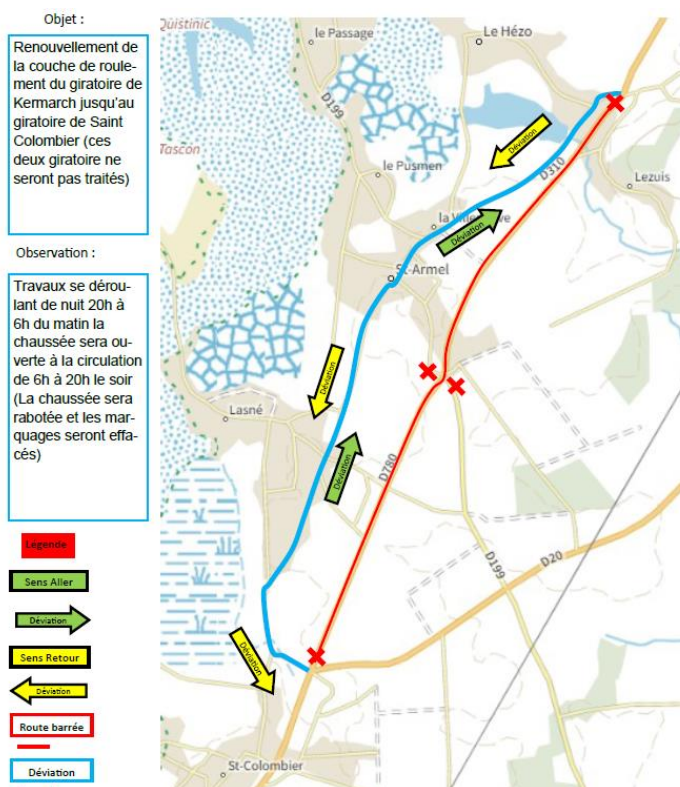
Information et déviations durant les travaux

La gestion de la circulation sera de la responsabilité des services de la direction des routes, l'entreprise en charge des travaux restant responsable de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux.

Durant les travaux de la phase 1, la RD 780 sera déviée suivant le plan ci-dessous :



Durant les travaux de la phase 2, la RD 780 sera déviée suivant le plan ci-dessous :



Accès riverains et services de secours

Pendant les travaux, l'accès des riverains sera conservé et géré suivant l'avancement des travaux. Ces derniers devront préalablement prendre leurs dispositions en conséquence. L'ensemble du trafic routier devra obligatoirement emprunter les différents itinéraires de déviation pendant les travaux.



Le Conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilants et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage délégué : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse pour les déviations sur RD :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.